

VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE 2050

Feuille de route pour le nouveau plan directeur cantonal

Point presse du Conseil d'Etat
8 décembre 2021

Le Plan directeur cantonal (PDCn)

Instrument central de la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire, le PDCn vise à **coordonner les activités qui ont un impact sur le territoire.**

Il définit le **développement territorial souhaité** et détermine les mesures d'aménagement nécessaires en matière d'urbanisation, de mobilité, de gestion des ressources, de l'espace rural et des milieux naturels.

Le PDCn **engage les autorités cantonales, mais aussi communales et fédérales**, pour lesquelles il a force obligatoire.

- **PDCn 2030 actuellement en vigueur:** adopté en 2013 par le Grand Conseil et en 2015 par la Confédération avec des réserves
- **Mise à jour** du PDCn 2030 dès 2016, approuvée par le Grand Conseil en 2019 et par la Confédération en 2021



Vers une nouvelle vision territoriale transfrontalière

Plus de 10 ans ont passé depuis l'élaboration du Plan directeur cantonal et des premiers projets d'agglomération.

Changement climatique, perte de biodiversité, défis sociaux et transition écologique, etc.

Un **contexte** qui nécessite **une ré-interrogation** en profondeur des planifications en vigueur.

Un nouveau projet de territoire à élaborer à l'échelle du bassin de vie transfrontalier.

Une **formalisation** dans les outils de planification de chacun des territoires qui composent l'agglomération.



5 orientations pour guider la révision



La révision du Plan directeur cantonal placée sous le signe de la collaboration transfrontalière et de la transition écologique.

1. La primauté des ressources et du vivant
2. Un territoire inclusif et solidaire
3. Une ville multipolaire à la densité bâtie vertueuse
4. Un projet paysager, environnemental et agricole structurant
5. Un cadrage laissant place à l'expérimentation et à la flexibilité

La méthode de travail

Un processus de travail conjoint avec les partenaires du Grand Genève.

Une vision territoriale transfrontalière comme **base au futur Plan directeur cantonal, aux prochaines générations de projet d'agglomération.**

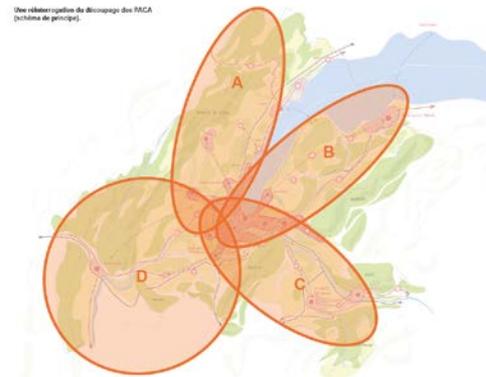
Une étroite coordination avec l'élaboration de la **Stratégie de mobilité 2050.**

4 périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA).

Un travail **partant du terrain** et s'activant à différentes **échelles de réflexion.**

Trois phases :

1. Un **diagnostic critique** fondé sur une analyse fine du terrain
2. L'élaboration de la **vision territoriale transfrontalière**
3. La **formalisation** dans les documents de planification, en particulier le PDCn



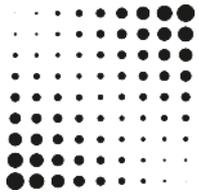
Une large concertation proche du terrain

Une vision co-construite avec les différents partenaires :

- **Partenaires institutionnels** : communes, commissions, etc.
- **Population** : associations de défense d'intérêts, habitants, usagers, société civile organisée.
- **Expertise métier** : associations professionnelles, conseil scientifique, etc.

Elaboration en cours du processus de concertation détaillé et articulé aux démarches "**Genève en transition**" et "**Grand Genève en transition**".





VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE 2050

MERCI
POUR VOTRE
ATTENTION



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TELEGRAMS

Point presse du Conseil d'Etat
08.12.2021